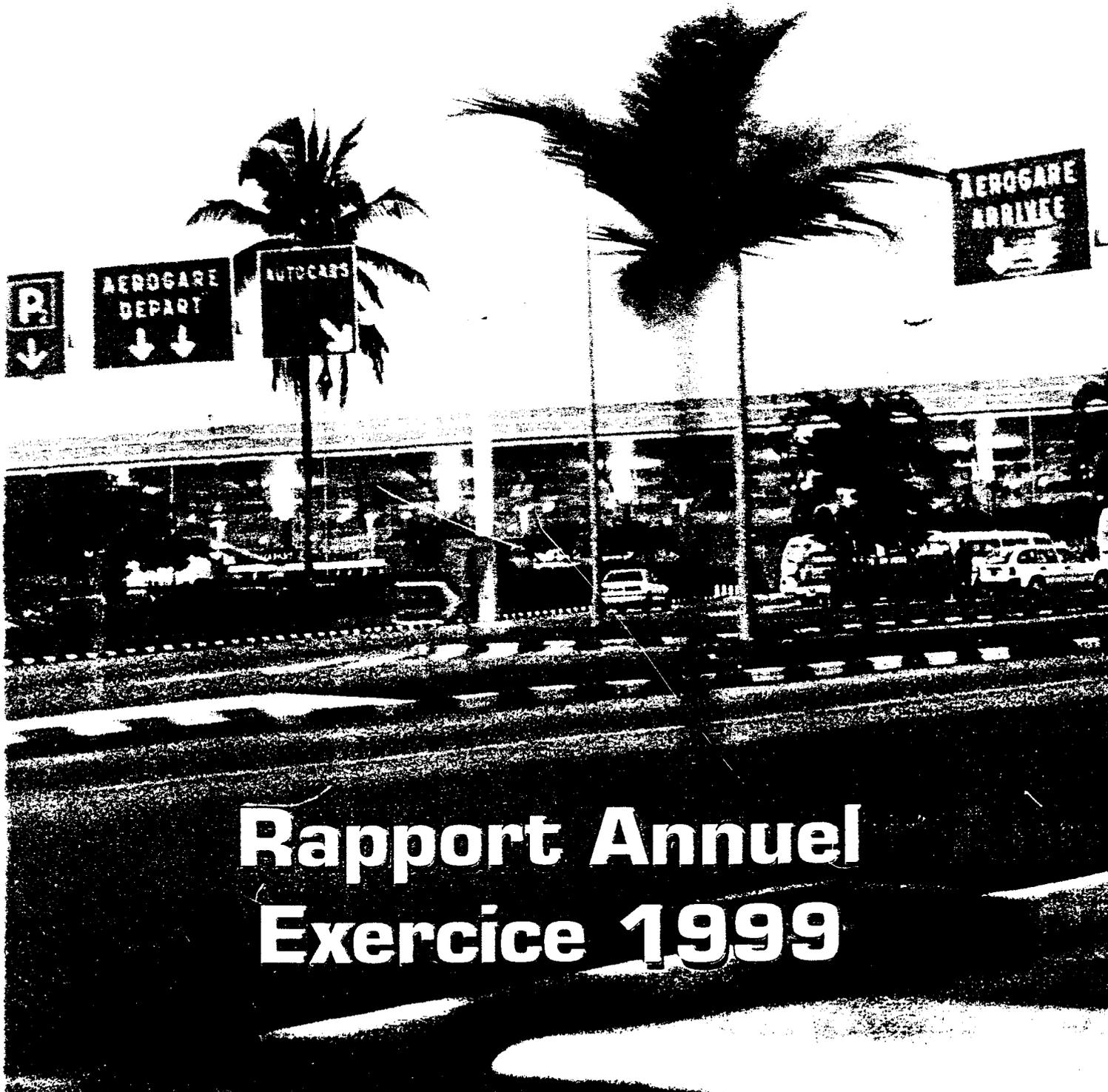


# AC

ABIDJAN CATERING



**Rapport Annuel  
Exercice 1999**

## SOMMAIRE

Le mot du président .....	3
Le capital social .....	5
Le Conseil d'administration .....	6
Etat des effectifs globaux au 31 décembre 1999 .....	7
Le catering et le commissariat .....	8
catering : Analyse graphique des prestations 1999 .....	10
catering : Analyse graphique du chiffre d'affaires 1999 .....	11
Le commissariat : analyse graphique du nombre de touchées 1999.....	12
Le commissariat : analyse graphique du chiffre d'affaires 1999 .....	13
Rapport de gestion du conseil d'administration à l'A.G.O .....	14
Bilans simplifiés au 31 décembre 1998 à 1999 .....	16
Comptes de résultats simplifiés 1998 et 1999 .....	17
Tableaux financiers des ressources et emplois au 31 décembre 1999 .....	18
Récapitulatif des résultats des cinq derniers exercices .....	19
Répartition par nature des produits d'exploitation - exercice 1999 .....	20
Répartition par nature des charges d'exploitation - exercice 1999 .....	21
Rapport général du commissaire aux comptes .....	22
Rapport spécial du commissaire aux comptes .....	24
Texte des résolutions .....	26



## LE MOT DU PRESIDENT

Les résultats de l'exercice 1999 font apparaître une croissance soutenue des activités de la société.

Globalement, l'exercice 1999 a été meilleur que le précédent. Les activités porteuses sont comme à l'accoutumée, le catering et le commissariat qui représentent respectivement 53% et 31% du chiffre d'affaires total de 5.775.785.430 FCFA soit une croissance de 14% par rapport à l'exercice précédent.

Quelques faits marquants ont engendré des modifications dans la vie de la société.

C'est ainsi que l'activité du commissariat dont la concession était initialement sous la gestion d'AIR AFRIQUE, a été, à compter du 01 Février 1999 transférée à la société ABIDJAN CATERING. Ce transfert de concession mit fin à la sous-traitance de ladite activité par AIR AFRIQUE. De ce fait, ABIDJAN CATERING exerce une autonomie de gestion à l'identique du catering. Ce changement entraîna des réaménagements tarifaires au profit des compagnies aériennes avec lesquelles, la société ABIDJAN CATERING a désormais des liens contractuels.

Par ailleurs, dans le cadre de l'actionnariat deux opérations ont été faites.

- Premièrement, le rachat par ACCOR AFRIQUE le 09/03/1999 des actions que détenait AIR AFRIQUE dans le capital d'ABIDJAN CATERING à hauteur de 51%.

- Deuxièmement, la cession des actions que détenait l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital de la société ABIDJAN CATERING à hauteur de 34%. En effet, dans le cadre de sa politique de privatisation, le gouvernement prit la décision par décret du 25 Novembre 1998 de vendre sa participation. Le processus entamé en 1999 n'a trouvé un dénouement qu'en l'an 2000 compte tenu de certaines difficultés rencontrées quant à la cotation de la société à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières. En final, 14% ont été réservés à ACCOR AFRIQUE, 20% introduits à la Bourse dont 4% réservés au personnel. L'opération de vente se déroula avec succès au regard de l'engouement des souscripteurs à acquérir des actions. Le prix de cession de l'action a été fixée à 7000 FCFA. La cérémonie d'admission d'ABIDJAN CATERING à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières s'est déroulée le 31 Mars 2000.

Notons que l'actionnaire SKY CHEFS LUFTHANSA SERVICES maintient sa participation de 15%.

Un autre événement de taille concerne les travaux de rénovation de l'aéroport International Félix HOUPHOUET BOIGNY qui ont eu des impacts sur certaines activités de la société. Notamment les locaux administratifs, la restauration publique, l'hébergement, le bar etc.

En matière de développement, notons un accroissement du trafic avec l'arrivée de nouvelles compagnies d'une part et l'introduction d'avions de plus grandes capa-

LE MOT

DU PRESIDENT

cités d'autre part. C'est le témoignage de la confiance accordée à notre société dont le souci constant est la qualité avant tout.

Jetons un regard sur l'avenir. Dans le cadre de l'amélioration de son outil de travail, la société a décidé de procéder à des investissements sur deux ans (2000-2001) représentant une enveloppe de l'ordre de 2,5 milliards de FCFA. Pour ce faire, une demande d'agrément prioritaire a été introduite auprès des autorités compétentes ivoiriennes. Ces investissements porteront sur des aménagements et des installations d'équipements de technologie avancée dans les unités du catering et du commissariat, en vue de l'augmentation de la capacité de production et de la mise à niveau des normes internationales d'hygiène alimentaire et de sécurité.

En matière de production, actuellement la société fournit aux compagnies aériennes 2.500 plateaux-repas journaliers, avec la possibilité d'atteindre 3.400 repas environ.

La réalisation des travaux de rénovation permettra dans les deux ou trois prochaines années d'atteindre une capacité de production avoisinant 6.000 repas/jour. La société répondra ainsi aux attentes des compagnies aériennes au nombre d'une vingtaine.

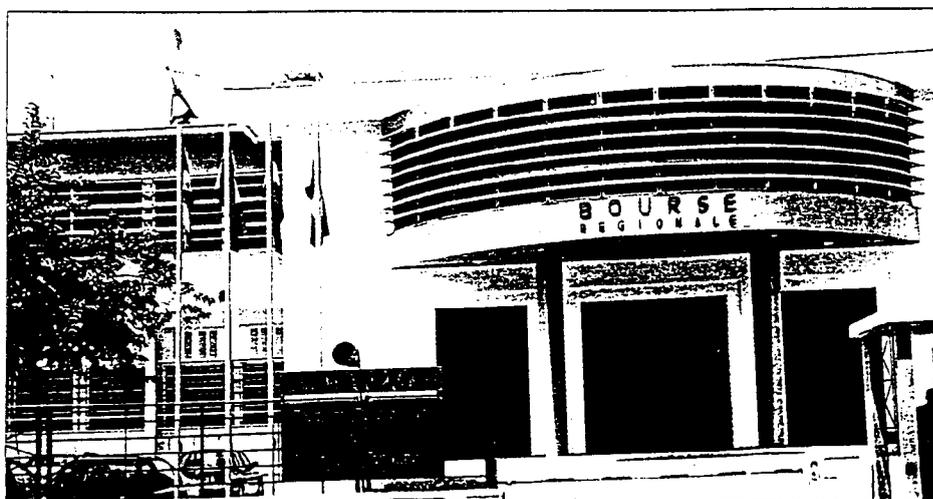
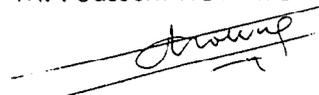
Enfin, nous tenons non seulement à adresser nos félicitations aux travailleurs qui ont fait d'ABIDJAN CATERING un outil performant, mais aussi à remercier les actionnaires pour leur marque de confiance en souscrivant massivement à l'offre publique de vente des actions introduites à la Bourse.

## LE MOT

## DU PRESIDENT

Notre société se place au premier rang du catering aérien dans la sous-région. Elle continue sa progression par la mise en place d'une stratégie de développement. L'avenir est prometteur.

M. Fousséni KONATE



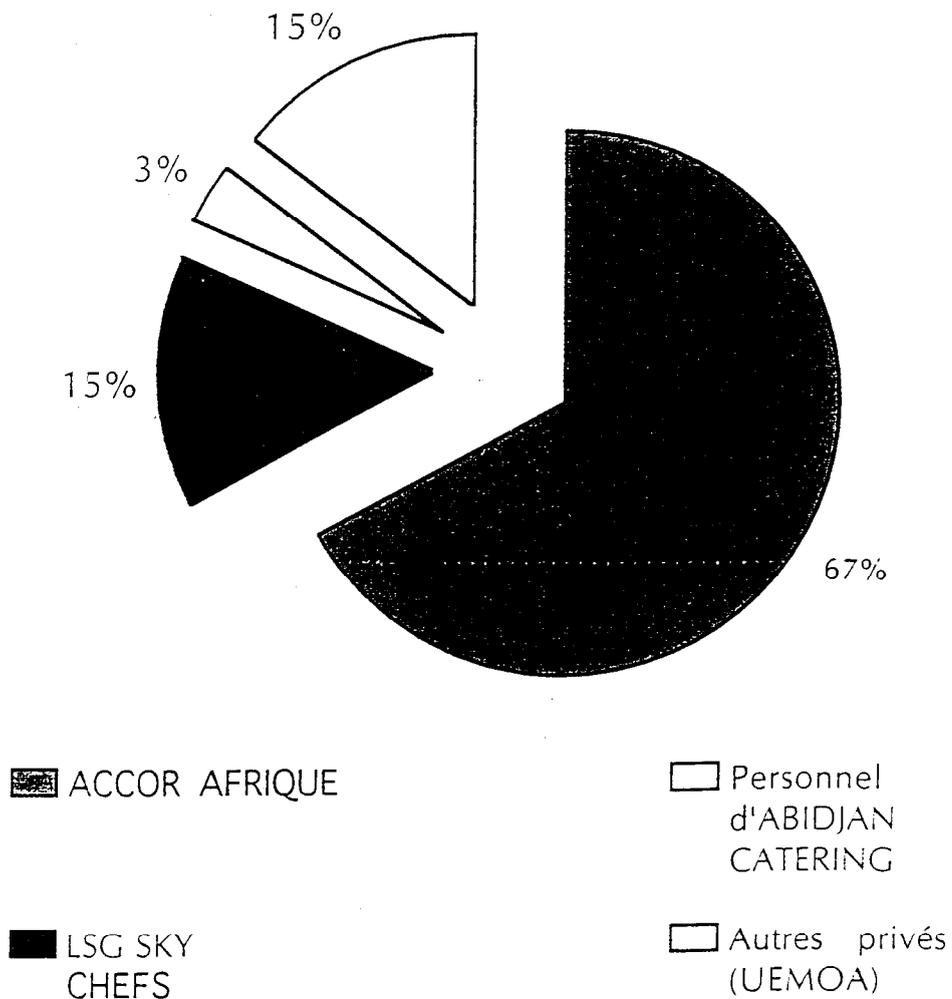
## LE CAPITAL SOCIAL

ABIDJAN CATERING est une Société Anonyme spécialiste du Catering aérien.  
Le capital social de 1 728 000 000 de Francs CFA représentant 345 600 actions.  
Ses actionnaires sont :

ACCOR AFRIQUE	:	231 552	actions (67%)
LSG SKY CHEFS	:	51 840	actions (15%)
Personnel d'ABIDJAN CATERING	:	11 855	actions (3,43%)
Autres privés (UEMOA)	:	50 353	actions (14,57%)

La société a été introduite en bourse le 31 Mars 2000 au cours de 7 000 Francs CFA.  
20% du capital d'ABIDJAN CATERING est sur le marché.  
La valeur de référence était de 7 400 Francs FCA lors de la cotation le 02 Juin 2000.

NOTRE SOCIETE



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président**

FOUSSENI KONATE

**Administrateurs**

ACCOR AFRIQUE

C G R S

SAMINVEST

SOETIS

SOPARAC

S P I F

LSG SKY CHEFS

M. ISSAKA TRAORE

**NOTRE SOCIETE**



## ETAT DES EFFECTIFS GLOBAUX AU 31 DECEMBRE 1999

DEPARTEMENTS	EFFECTIFS au 31/12/98	EFFECTIFS au 31/12/99	ECARTS
LOGEMENT	2	0	-2
RESTAURATION	49	28	-21
BOUTIQUE	1	0	-1
CATERING	66	74	8
COMMISSARIAT	125	125	0
DG ET ADMINISTRATION	14	17	3
DIRECTION TECHNIQUE	12	11	-1
TOTAL	269	255	-14

En 1999, le personnel dit "intérimaire" était de 40 personnes.

NOTRE SOCIETE



# LE CATERING ET LE COMMISSARIAT

*Fait marquant au cours de l'exercice 1999*

## INTRODUCTION DE NOUVEAUX TYPES D'APPAREILS ET AUGMENTATION DU TRAFIC

La compagnie AIR FRANCE opère à partir de Décembre 1998 en A340 en lieu et place de l'Airbus 310,

La compagnie SWISSAIR opère également à partir de Mars 1999 en A340 en lieu et place de l'A310,

On note l'arrivée de deux nouvelles compagnies :

- KENYA AIRWAYS courant Mars 1999 ;
- AIR ALGERIE courant Mai 1999.

Avec la compagnie ETHIOPIAN AIRLINES, on assiste à une augmentation du chiffre d'affaires de plus de 66% par rapport à l'exercice précédent,

Soulignons le développement des repas surgelés, notamment pour les escales de la compagnie AIR AFRIQUE, plus de 20% par rapport à l'exercice antérieur.

## DIVERS

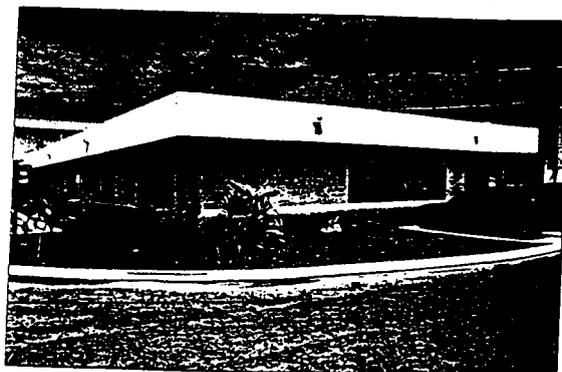
Au Commissariat, il faut souligner l'autonomie de ce Développement en terme de facturation à compter du 1er Février 1999,

En Septembre 1999, il a été introduit un dossier relatif à la rénovation du Commissariat, du Catering et de la Restauration aéroportuaire auprès de la CEPICI, en vue d'obtenir l'agrément prioritaire sur l'investissement global qui est estimé à 2,5 Milliards de FCFA,

D'autre part, en raison des travaux de rénovation de l'Aérogare, la restauration publique a été fermée momentanément le 30 Septembre 1999.

De tous les points de vente, seul subsiste le Bar Départ qui deviendra par la suite le Bar du Hall.

Les travaux de rénovation de l'aérogare ont contraint la société à construire un bâtiment administratif proche des sites de production, pour un investissement de 300 Millions de FCFA. Ce bâtiment abrite la Direction Générale et les Services Administratifs. Il est opérationnel depuis Août 1999.



### FORMATION ET SOCIAL

En Juillet 1999, fin de stage pour 18 jeunes Ivoiriens qui, pendant 18 mois ont acquis des notions de cuisine, pâtisserie et restauration. La majorité de ces jeunes gens ont pu acquérir un emploi à l'issue de cette période de formation. La formation a été omniprésente comme les années précédentes où un budget de 25 Millions de FCFA a été réalisé au travers de nombreux stages notamment :

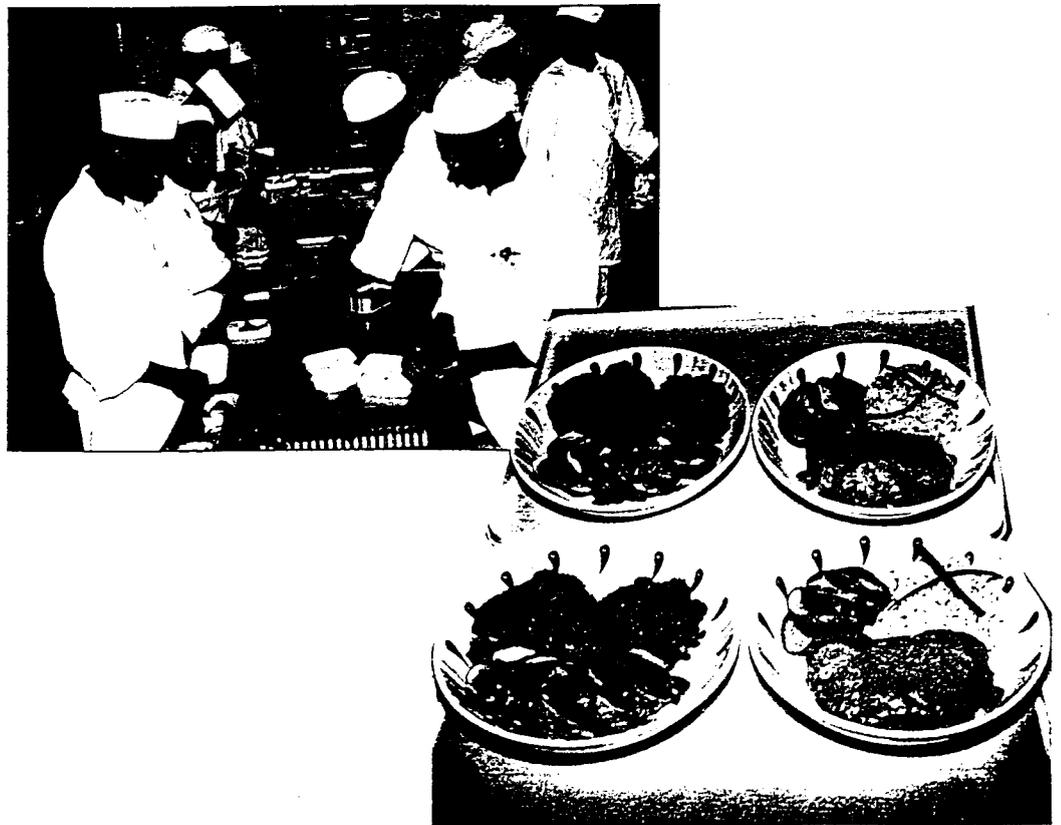
- l'Hygiène,
- le Nouveau Plan Comptable Ivoirien (SYSCOA),
- la Pâtisserie à travers un stage LENOTRE,
- Perfectionnement technique en froid,
- Stage au SOFITEL SEVRES à Paris pour un jeune Ivoirien sous-chef de cuisine.

Courant Juillet 1999, remise de décoration à plus de 120 personnes actives ou retraitées de la société.

A titre préventif, durant l'année 1999, l'ensemble du personnel a été vacciné contre la méningite.

Couverture sociale : après une série de négociations avec les représentants des travailleurs, un contrat de gestion assurance maladie signé prend en compte l'ensemble de la famille. Le ticket modérateur, participation des employés aux frais médicaux est de 20%, 80% étant pris en charge par la société.

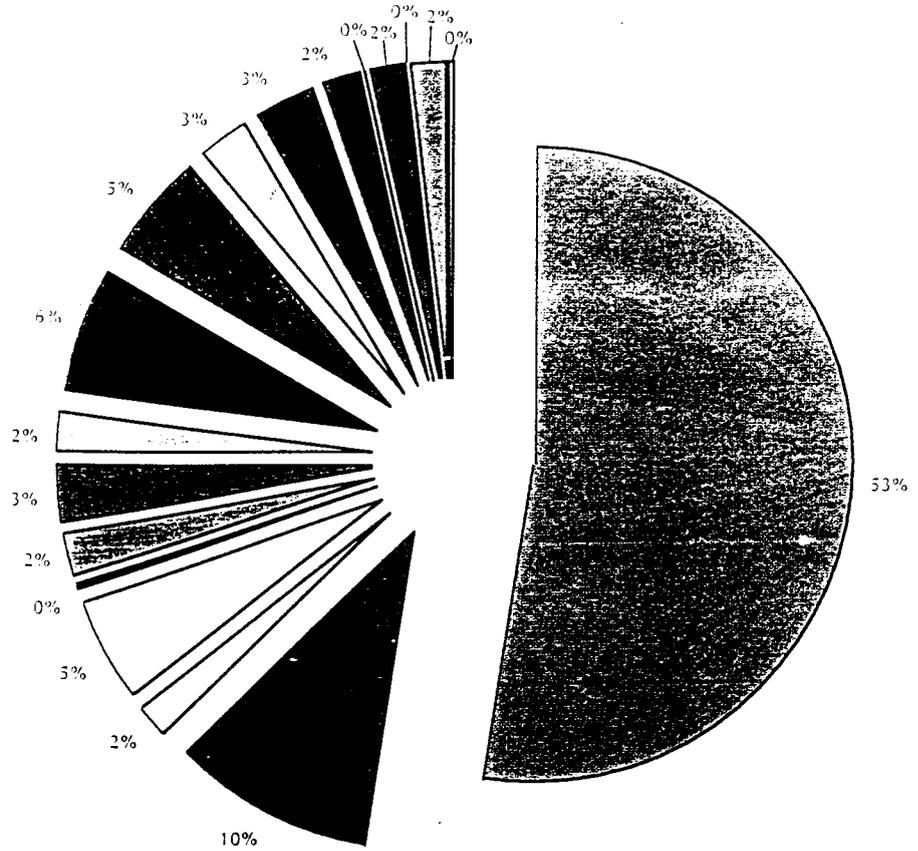
### NOS ACTIVITES



## ANALYSE GRAPHIQUE DES PRESTATIONS 1999

### CATERING

- AIR AFRIQUE
- AIR FRANCE
- ROYAL AIR MAROC
- ETHIOPIAN AIRLINE
- AIR GUINEE
- AIR GABON
- MIDDLE EAST
- EGYPTAIR
- SABENA



### NOS CLIENTS

- SWISSAIR
- TAP (Air Portugal)
- CAMAIR (Cameroon Airlines)
- CORSAIR
- AIR INTER IVOIRE
- SAA (South African Airlines)
- KLM
- KENYA AIRWAYS
- AIR ALGERIE

- |                   |             |                  |
|-------------------|-------------|------------------|
| AIR AFRIQUE       | MIDDLE EAST | CORSAIR          |
| AIR FRANCE        | EGYPTAIR    | AIR INTER IVOIRE |
| ROYAL AIR MAROC   | SABENA      | SAA              |
| ETHIOPIAN AIRLINE | SWISSAIR    | KLM              |
| AIR GUINEE        | TAP         | KENYA AIRWAYS    |
| AIR GABON         | CAMAIR      | AIR ALGERIE      |



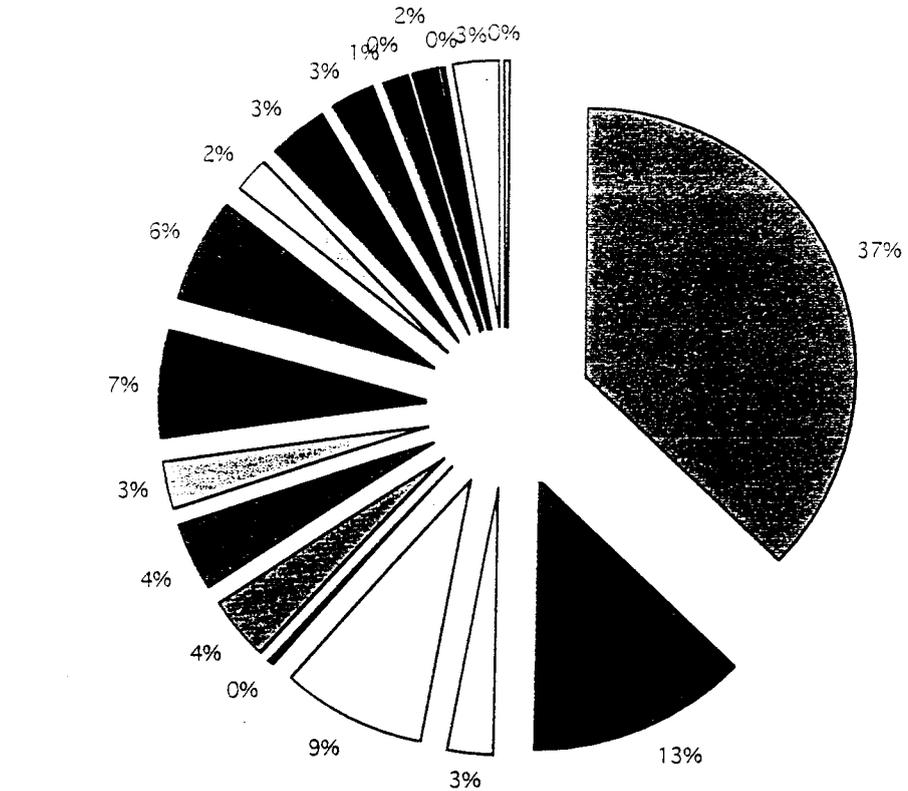
# ANALYSE GRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES 1999

## CATERING

- AIR AFRIQUE
- AIR FRANCE
- ROYAL AIR MAROC
- ETHIOPIAN AIRLINE
- AIR GUINEE
- AIR GABON
- MIDDLE EAST
- EGYPTAIR
- SABENA

## NOS CLIENTS

- SWISSAIR
- TAP (Air Portugal)
- CAMAIR (Cameroon Airlines)
- CORSAIR
- AIR INTER IVOIRE
- SAA (South African Airlines)
- KLM
- KENYA AIRWAYS
- AIR ALGERIE



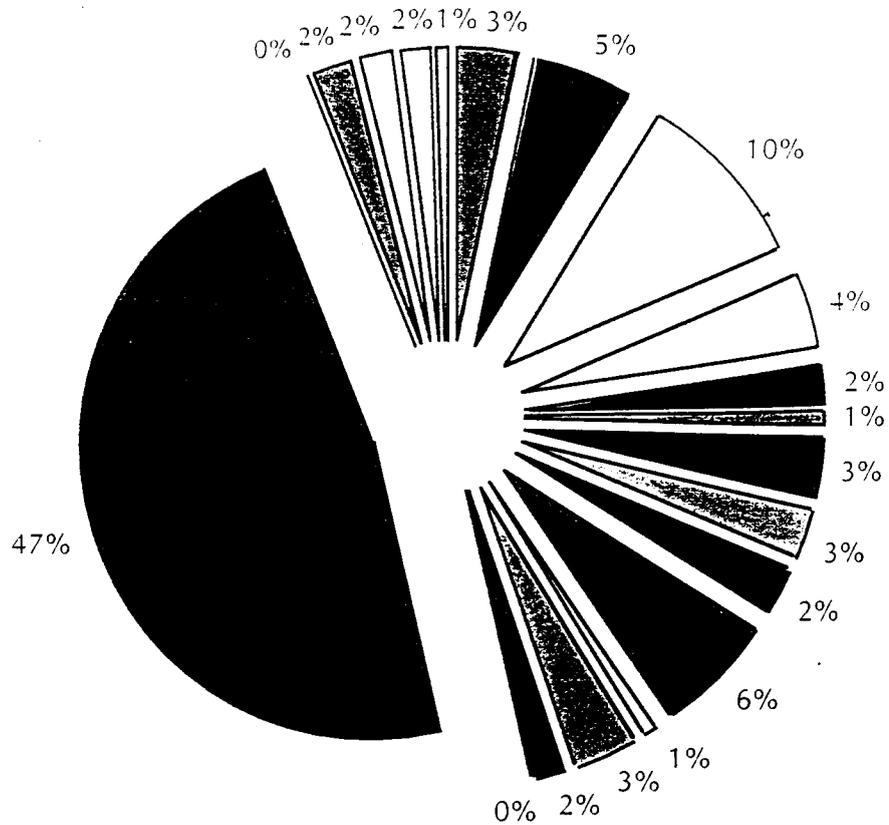
- |                   |                  |
|-------------------|------------------|
| AIR AFRIQUE       | TAP              |
| AIR FRANCE        | CAMAIR           |
| ROYAL AIR MAROC   | CORSAIR          |
| ETHIOPIAN AIRLINE | DIVERS           |
| AIR GUINEE        | AIR INTER IVOIRE |
| AIR GABON         | SAA              |
| MIDDLE EAST       | KLM              |
| EGYPTAIR          | KENYA AIRWAYS    |
| SABENA            | AIR ALGERIE      |
| SWISSAIR          |                  |



## ANALYSE GRAPHIQUE DU NOMBRE DE TOUCHEES 1999

**BOUVIERS**

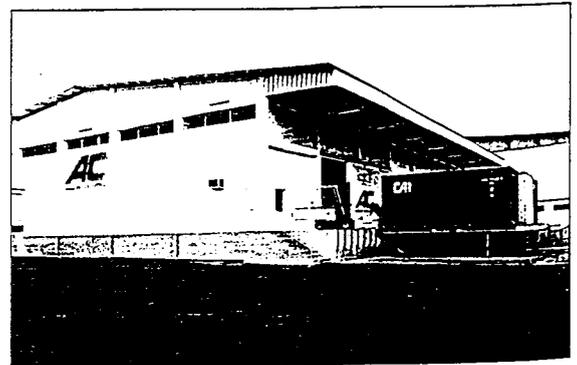
- ROYAL AIR MAROC
- ETHIOPIAN AIRLINE
- GHANA AIRWAYS
- AIR GABON
- M.E.A
- EGYPTAIR
- SABENA
- SWISSAIR
- T.A.P.
- AIR FRANCE



### NOS CLIENTS

- CORSAIR
- CAMAIR
- DIVERS
- GLACE AF
- AIR AFRIQUE
- NIGERIA AIRWAYS
- S.A.A.
- KLM
- KENYA AIRWAYS
- AIR ALGERIE

- |  |                   |  |                 |  |               |
|--|-------------------|--|-----------------|--|---------------|
|  | ROYAL AIR MAROC   |  | DIVERS          |  | KLM           |
|  | ETHIOPIAN AIRLINE |  | GLACE AF        |  | KENYA AIRWAYS |
|  | GHANA AIRWAYS     |  | AIR AFRIQUE     |  | AIR ALGERIE   |
|  | AIR GABON         |  | NIGERIA AIRWAYS |  |               |
|  | M.E.A             |  | S.A.A.          |  |               |
|  | EGYPTAIR          |  |                 |  |               |
|  | SABENA            |  |                 |  |               |
|  | SWISSAIR          |  |                 |  |               |
|  | T.A.P.            |  |                 |  |               |
|  | AIR FRANCE        |  |                 |  |               |
|  | CORSAIR           |  |                 |  |               |
|  | CAMAIR            |  |                 |  |               |



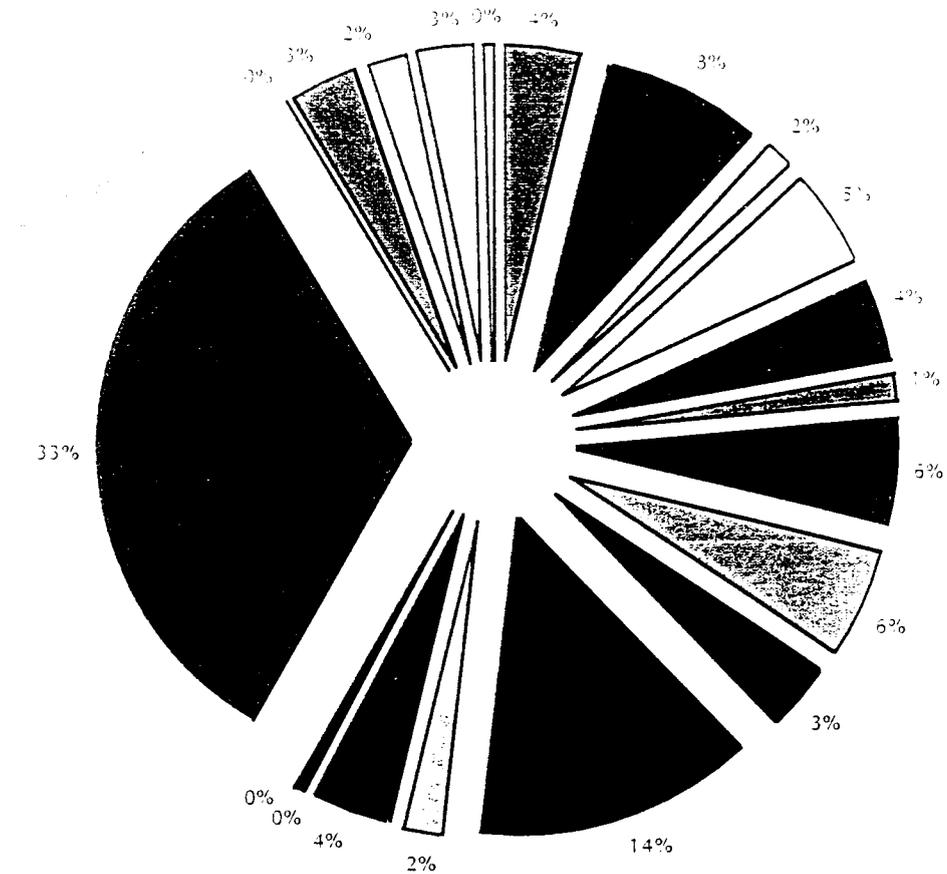
# ANALYSE GRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES 1999



- ROYAL AIR MAROC
- ETHIOPIAN AIRLINE
- GHANA AIRWAYS
- AIR GABON
- M.E.A
- EGYPTAIR
- SABENA
- SWISSAIR
- T.A.P.
- AIR FRANCE

## NOS CLIENTS

- CORSAIR
- CAMAIR
- DIVERS
- GLACE AF
- AIR AFRIQUE
- NIGERIA AIRWAYS
- S.A.A.
- KLM
- KENYA AIRWAYS
- AIR ALGERIE



ROYAL AIR MAROC	DIVERS	S.A.A.
ETHIOPIAN AIRLINE	GLACE AF	KLM
GHANA AIRWAYS	AIR AFRIQUE	KENYA AIRWAYS
AIR GABON	NIGERIA AIRWAYS	AIR ALGERIE
M.E.A	S.A.A.	
EGYPTAIR		
SABENA		
SWISSAIR		
T.A.P.		
AIR FRANCE		
CORSAIR		
CAMAIR		



## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 22 JUIN 2000

Chers actionnaires,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire, conformément aux prescriptions légales et statutaires, pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 1999 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Il vous sera donné lecture des rapports établis par le commissaire aux comptes.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et statutaires.

Enfin, nous vous précisons que les comptes annuels de notre société ont été établis selon la même méthode et les formes que l'année précédente.

### I ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

L'activité commissariat est autonome depuis le 1er février 1999 ; ceci a permis de procéder à un réaménagement des tarifs.

Nous notons un accroissement de l'approvisionnement en produits surgelés au cours de l'année 1999, plus de 20% des produits surgelés pour AIR AFRIQUE. ABIDJAN CATERING approvisionne des destinations comme Pointe Noire.

Un développement des prestations avec ETHIOPIAN AIRLINES de plus de 66% par rapport à l'année 1998 a été observé.

Notre chiffre d'affaires hors taxes est de 5.755.318.000 francs CFA contre un montant de 5.036.055.000 francs CFA pour l'exercice précédent.

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante:

1	Catering	3.634.848.000	63	%
2	Commissariat	1.759.168.000	31	%
3	Restauration publique	315.119.000	05,2	%
4	Logement	31.399.000	00,5	%
5	Divers	14.784.000	00.3	%

### II EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE

- Deux nouvelles compagnies sont servies par ABIDJAN CATERING. Il s'agit de AIR ALGERIE et KENYA AIRWAYS.

**NOS ETATS**

**FINANCIERS**

- Deux nouveaux appareils viennent d'être introduits dans le trafic par les compagnies AIR FRANCE (A340, en janvier 1999) et SWISSAIR (A330 en mars 1999).
- Le 30 septembre 1999, il a été procédé à la fermeture de la restauration publique.
- L'installation des structures administratives dans les locaux rénovés est effective depuis le mois d'août 1999.
- La suppression d'un poste d'expatrié (Responsable du commissariat).
- L'introduction en octobre 1999, d'une demande d'agrément à l'investissement.

### III PERSPECTIVES D'AVENIR

- L'introduction à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières, va permettre la diffusion des actions de la société dans tous les Etats de l'U E M O A.
- Nous entrevoyons la rénovation des installations du Catering et du Commissariat, ainsi que la réimplantation de la restauration publique dans la nouvelle Aérogare.

### IV AFFECTATION DES RESULTATS

- Notre résultat est un bénéfice de 186.424.881 francs CFA, que nous vous proposons d'affecter comme suit :
- 10 %, soit 18.642.488 francs CFA à la réserve légale,
- 43.200.000 francs CFA au titre des dividendes,
- 124.582.393 francs CFA au compte réserves libres qui, du fait de cette affectation, aura un solde créditeur de 375.978.207 francs CFA.

### IV NOMINATION D'UN DEUXIEME COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN DEUXIEME COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Dans le but de nous mettre en conformité avec les règles de l'Acte Uniforme relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE, le conseil d'administration décide, en raison de la cotation à la BRVM de la société, de proposer à l'assemblée générale la nomination comme Co-Commissaire aux comptes titulaire, du Cabinet SA Audit et Conseil, domicilié à Abidjan et Monsieur Stéphane ARMAND, expert comptable diplômé, domicilié à Abidjan comme Co-Commissaire aux comptes Suppléants.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous pourriez désirer, et vous invitons à voter le texte des résolutions soumis à votre approbation.

Le Président du Conseil d'Administration

**NOS ETATS**

**FINANCIERS**

## BILANS SIMPLIFIÉS AU 31 DÉCEMBRE

### ACTIF

ACTIF	EXERCICE 1999	EXERCICE 1998
Immobilisations incorporelles nettes	5 771 525	5 924 916
Immobilisations corporelles nettes	862 645 781	639 714 406
Immobilisations financières nettes	60 931 278	370 215 628
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET</b>	<b>929 348 584</b>	<b>1 015 854 950</b>
Stocks	132 872 237	146 615 158
Créances et emplois assimilés	934 508 845	1 915 105 065
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 067 381 082</b>	<b>2 061 720 223</b>
Trésorerie-Actif	1 331 957 611	1 020 270 701
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>3 328 687 277</b>	<b>4 097 845 874</b>

NOS ETATS

### PASSIF

FINANCIERS

PASSIF	EXERCICE 1999	EXERCICE 1998
Capital	1 728 000 000	1 728 000 000
Primes et Réserves	335 707 230	924 852 071
Report à nouveau	0	0
Résultat net de l'exercice	186 424 881	184 506 103
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 250 132 111</b>	<b>2 837 358 174</b>
Dettes financières	209 403 261	143 044 585
Dettes d'exploitation	869 151 905	1 117 443 115
<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>	<b>1 078 555 166</b>	<b>1 260 487 700</b>
Trésorerie-Passif	0	0
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>3 328 687 277</b>	<b>4 097 845 874</b>

# COMPTES DE RÉSULTATS SIMPLIFIÉS 17

## 1998/1999

Désignation	Exercice 1999	Exercice 1998
Travaux, Services vendus	5 754 930 499	5 036 055 855
Produits Accessoires	20 854 931	22 089 402
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>5 775 785 430</b>	<b>5 058 145 257</b>
Production Immobilisée	8 253 403	0
Autres produits	1 882 816	3 305 432
Achats et frais/achats	1 352 653 966	1 598 161 040
Variation de stocks	150 826 697	-14 383 105
Transport	76 707 536	95 133 684
Services extérieurs	1 125 156 987	1 239 994 991
Impôts et taxes	125 149 036	87 556 365
Autres charges	706 984 654	64 949 492
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3 737 478 876</b>	<b>3 121 412 467</b>
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>2 048 442 773</b>	<b>1 940 538 222</b>
Charge du personnel	1 452 701 768	1 399 149 801
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>595 741 005</b>	<b>541 388 421</b>
Transfert de Charges	214 769 859	182 284 654
Dotations aux amort. et provisions	160 037 745	343 341 291
Reprise de provisions	621 536 592	0
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 272 009 711</b>	<b>380 331 784</b>
Produits Financiers	48 635 176	8 002 239
Charges financières	1 982 540	1 609 258
Dotations aux amort. et provisions	1 016 096 988	0
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-969 444 352</b>	<b>6 392 981</b>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>302 565 359</b>	<b>386 724 765</b>
Produits H.A.O.	4 425 000	666 000
Charges H.A.O.	3 068 650	324 894
<b>RESULTAT H.A.O.</b>	<b>1 356 350</b>	<b>341 106</b>
Impôt sur le résultat	117 496 828	202 559 768
<b>RESULTAT NET</b>	<b>186 424 881</b>	<b>184 506 103</b>

NOS ETATS

FINANCIERS

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS AU 31 DÉCEMBRE 1999

### 3 - Capacité d'autofinancement global

Désignation	Exercice 1999	Désignation	Exercice 1999
Frais Financiers	1 982 540	Excédent Brut d'Exploitation	595 741 005
Impôt sur le Résultat	117 496 828	Transfert de Charges	214 769 839
		Produits Financiers	47 990 266
		Gain de Change	644 910
<b>Totaux</b>	<b>119 479 368</b>	<b>Totaux</b>	<b>859 146 040</b>
<b>Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)</b>		<b>739 666 672</b>	

### 4 - Variation du besoin de Financement

Désignation	Emplois	Ressources
Variation Globale Nette des Stocks		13 742 921
Variation Globale Nette des Créances		980 596 220
Variation Globale Nette des dettes Circulantes	248 291 210	
<b>Totaux</b>	<b>248 291 210</b>	<b>994 339 141</b>
<b>Variation du Besoin de Financement</b>		<b>746 047 931</b>

### 5 - Ressources de Financement

Désignation	Emplois	Ressources
Capacité d'Autofinancement Globale		739 666 672
Investissements	1 087 627 693	
Dividendes	86 400 000	
Variation du Besoin de Financement		746 047 931
<b>Totaux</b>	<b>1 174 027 693</b>	<b>1 485 714 603</b>
<b>Variation de la Trésorerie</b>		<b>311 686 910</b>

NOS ETATS

FINANCIERS

**RECAPITULATIF DES RESULTATS DES  
CING DERNIERS EXERCICES (EN CFA)**

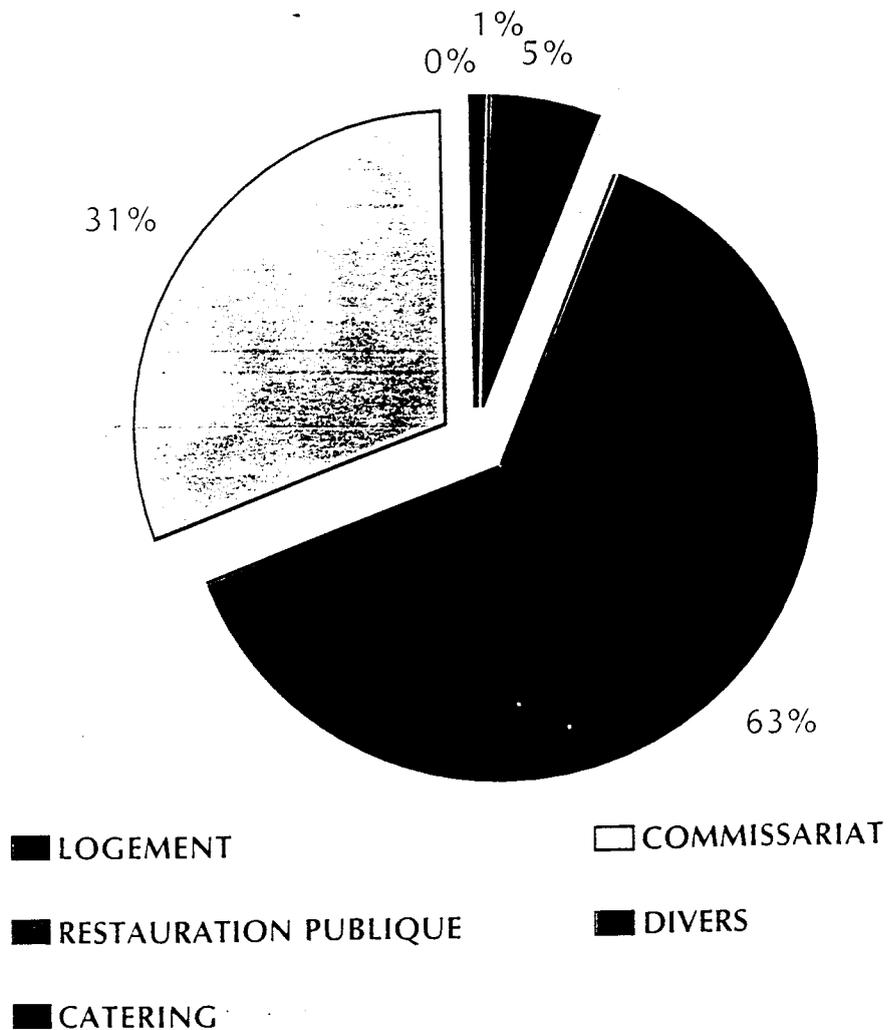
**NOS ETATS  
FINANCIERS**

RUBRIQUES	1994/1995	1995/1996	1996/1997 15 mois	1 998	1 999
<b>Chiffre d'affaires(HT)</b>	<b>3 752 531 207</b>	<b>4 105 054 352</b>	<b>5 896 768 836</b>	<b>5 036 055 855</b>	<b>5 754 930 499</b>
Bénéfice avant amortissements	442 889 568	667 709 848	985 128 458	882 407 162	859 164 174
Provision dépréc. titres participation	0	0	0	0	1 016 096 988
Amortissements	68 629 814	150 917 103	262 439 014	343 341 291	160 037 745
Impôts BIC	101 045 350	186 554 200	280 920 150	202 559 768	117 496 828
<b>Résultat net avant prov. renouvel.</b>	<b>273 214 404</b>	<b>330 238 545</b>	<b>441 769 294</b>	<b>336 506 103</b>	<b>-434 467 387</b>
Provision renouvellement immob.	70 000 000	150 000 000	187 500 000	150 000 000	0
Reprise provision renouvel. Immob.	0	0	0	0	620 892 268
<b>Résultat net à affecter</b>	<b>203 214 404</b>	<b>180 238 545</b>	<b>254 269 294</b>	<b>186 506 103</b>	<b>186 424 881</b>

## REPARTITION PAR NATURE DES PRODUITS D'EXPLOITATION EXERCICE 1999

RUBRIQUES	REEL CUMUL	QUOTES PART (%)
LOGEMENT	31 399	0.5
RESTAURATION PUBLIQUE	315 119	5.5
CATERING	3 634 848	63.2
COMMISSARIAT	1 759 168	30.5
DIVERS	14 784	0.3
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>100</b>

NOS ETATS  
FINANCIERS

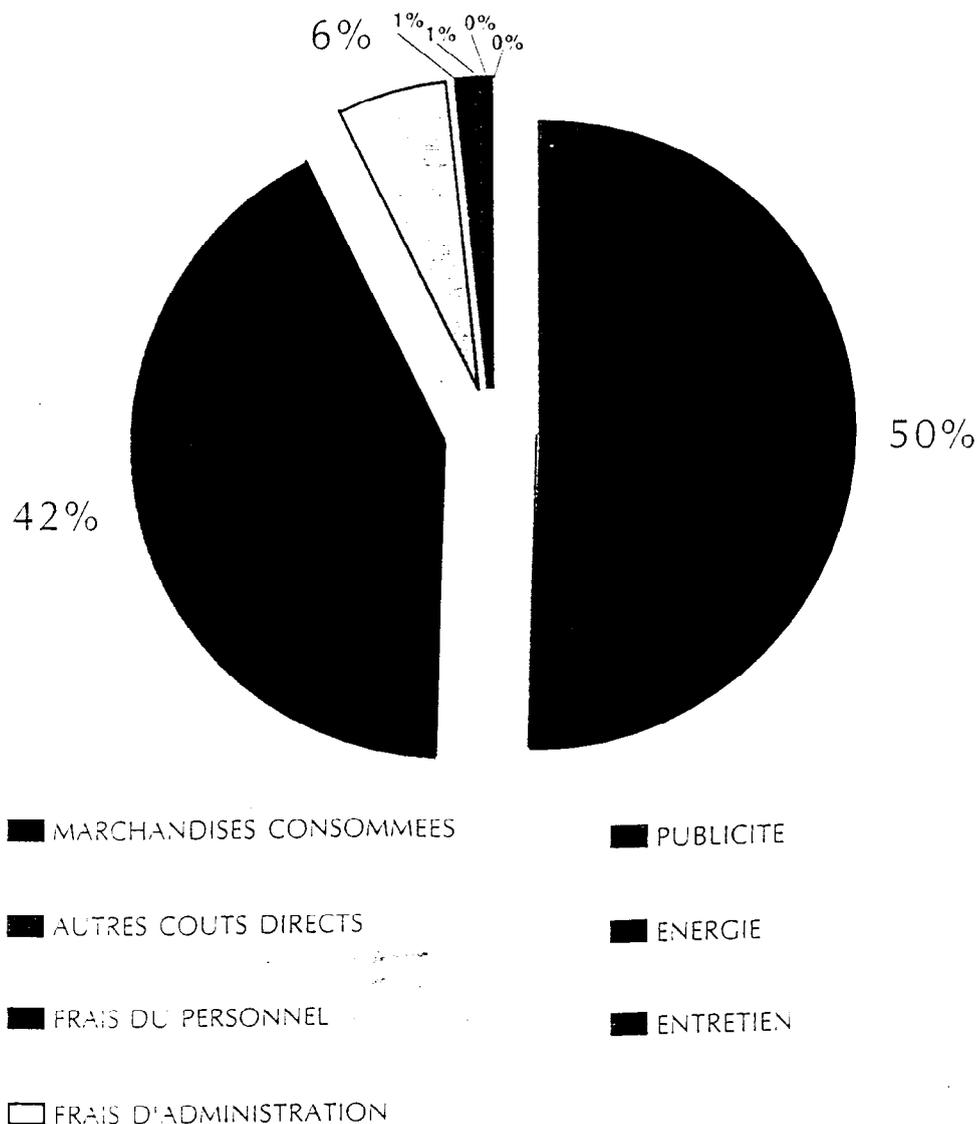


## REPARTITION PAR NATURE DES CHARGES D'EXPLOITATION EXERCICE 1999

RUBRIQUES	REEL CUMUL	%
CONSOMMATION - AUTRES COUTS DIRECTS	1 847 758	50,5
FRAIS DU PERSONNEL	1 544 265	42,2
FRAIS D'ADMINISTRATION	210 750	5,8
PUBLICITE	24 575	0,7
ENERGIE	19 720	0,5
ENTRETIEN	12 513	0,3
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3 659 581</b>	<b>100</b>

NOS ETATS

FINANCIERS



# RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Deloitte &  
Touche**



**ABIDJAN CATERING**

RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 1999

## **NOS ETATS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999 sur :

## **FINANCIERS**

- le contrôle des états financiers annuels de la société ABIDJAN CATERING, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait suivant :

ABIDJAN CATERING détient des titres AIR AFRIQUE pour un montant de FCFA 1 016 096 988 représentant 3,33% du capital. Compte tenu de la situation nette négative et des difficultés financières de AIR AFRIQUE, ABIDJAN CATERING a constitué une provision pour dépréciation des titres à hauteur de FCFA 1 016 096 988, soit 100%.

## 2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Conformément à la loi, nous vous informons que :

La provision pour engagements de retraite, constituée pour la première fois au 31 décembre 1999, a été imputée sur les réserves pour la fraction correspondant aux droits acquis au cours des exercices antérieurs, soit FCFA 66 358 676. Cette opération n'a pas été soumise à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Néanmoins, une résolution en ce sens est prévue pour la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

Abidjan, le 27 Avril 2000

*Deloitte & Touche*

Deloitte & Touche

**NOS ETATS**

**FINANCIERS**

# RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Deloitte &  
Touche**



ABIDJAN CATERING

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application de l'article 440 de l'acte uniforme de l'OHADA  
sur les sociétés commerciales et le GIE  
Exercice clos le 31 décembre 1999

En application des dispositions des articles 440 à 442 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes, visées aux articles 438 à 448 de cette loi.

**NOS ETATS**

## 1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1999

**FINANCIERS**

Le Président de votre conseil d'administration n'a pas porté à notre connaissance aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

## 2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

### 2.1. *Contrat de gestion avec ACCOR Afrique*

*Administrateur concerné : ACCOR Afrique*

*Nature et objet*

Par contrat de gestion signé le 18 novembre 1998, ABIDJAN CATERING a confié à la société ACCOR Afrique la gestion de l'ensemble de ses activités pour une durée de 7 (sept) ans.

*Modalités*

En contrepartie de cette assistance, ACCOR Afrique reçoit de la société ABIDJAN

CATERING une rémunération nette de tous impôts, droits et taxes en Côte d'Ivoire de 3% du chiffre d'affaires et 9% du résultat brut d'exploitation.

Les rémunérations versées au titre de cette assistance s'élèvent respectivement à FCFA 172 562 213 représentant 3% du chiffre d'affaires et FCFA 89 337 449 représentant 9% du résultat brut pour l'exercice clos au 31 décembre 1999.

## 2.2 Contrat de location de matériel

*Administrateur concerné : Fousseni KONATE*

*Nature et objet*

Par contrat signé le 31 juillet 1993, la compagnie Air Afrique loue à la société ABIDJAN CATERING pour une durée indéterminée huit camions hôteliers.

*Modalités*

Le prix unitaire fixé par véhicule est de FCFA 3 700 000 hors taxes par trimestre. La charge de l'exercice au titre de cette location est de FCFA 118 400 000.

## 2.3. Contrat d'assistance médicale

*Administrateur concerné : Fousseni KONATE*

*Nature et objet*

Un accord de suivi médical des conjoints du personnel de la société ABIDJAN CATERING a été conclu le 4 juin 1996 avec Air Afrique pour un coût mensuel de FCFA 500 000.

*Modalités*

La charge de l'exercice au titre de cette assistance s'élève à FCFA 6 000 000.

## 3. REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1999

Nous n'avons eu connaissance d'aucune convention susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions visées par l'article 432 de l'acte uniforme.

Abidjan, le 27 Avril 2000

*Deloitte & Touche*

Deloitte & Touche

**NOS ETATS**

**FINANCIERS**

**TEXTE DES RESOLUTIONS**  
**PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DEVANT STATUER SUR LES COMPTES ARRETES**  
**AU 31 DECEMBRE 1999 PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**1ère Résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

**2ème Résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme, relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve ces conventions ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement approuvées.

**NOS ETATS**

**3ème Résolution**

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

**FINANCIERS**

**4ème Résolution**

Conformément à la nouvelle législation et sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le complément de provision pour retraite calculé à la fin de l'exercice 1998 pour un montant de 66 358 676 FCFA, sur les réserves libres constituées antérieurement à 1999.

**5ème Résolution**

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 186 424 881 FCFA, comme suit :

10%, soit 18 642 488 FCFA à la réserve légale,

43 200 000 FCFA au titre des dividendes

124 582 393 FCFA au compte réserves libres.

Qui du fait de cette affectation aura un solde créditeur de 375 978 207 FCFA.

**6ème Résolution**

Sur proposition du Conseil d'Administration et pour répondre aux principes et règles de l'OHADA pour les sociétés faisant appel public à l'épargne, l'Assemblée Générale décide de nommer comme Co-Commissaire aux Comptes Titulaire, le Cabinet SA AUDIT et CONSEIL, domicilié à Abidjan, et Monsieur Stéphane AMAND, Expert Comptable diplômé, domicilié à Abidjan comme Co-Commissaire aux Comptes Suppléant

**7ème Résolution**

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie de la présente, en vue de procéder aux formalités légales de publicité.

**NOS ETATS**

**FINANCIERS**